

# Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 avril 2016

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-CLAUD s'est réuni le vendredi 29 avril 2016 à 18h00 dans la petite salle annexe en face de la mairie sous la présidence de Monsieur BAUDET Joël, Maire.

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 8 avril 2016 ;
- Dossier d'épandage agricole des boues de la station d'épuration de la SAS PAPETERIE ST MICHEL;
- Questions diverses;
  - Travaux salles annexes ;
  - Travaux chemins;

Présents : Mmes BRISARD Sylviane, O'SULLIVAN Sylvie.  
MM. BAUDET Joël, DUBUISSON Pascal, DUCOURET Philippe, RYCKEBUS Thierry,  
FRETILLERE Thierry, GODINEAU Thomas,

Absent excusé : Mmes DERRAS Michèle, JOLY Paulette, TABEAUD Laurence, PINET Laurence,  
TIJOU Mathilde  
MM. GILLARDEAU Michael, DUCHAMBON Sébastien;

Pouvoirs : Mme TABEAUD Laurence à M. RYCKEBUS Thierry  
Mme TIJOU Mathilde à M. BAUDET Joël  
M. GILLARDEAU à M. DUBUISSON Pascal  
Mme JOLY à Mme BRISARD Sylviane

Madame BRISARD Sylviane a été désignée secrétaire de séance.

## I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2016

Aucune observation  
Adopté à l'unanimité

## II. Epandage agricole des boues de la station d'épuration de la SAS PAPETERIE ST MICHEL

M. le Maire expose à l'assemblée qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 10 février 2016, le préfet de la Charente a prescrit l'ouverture d'une enquête publique qui a eu lieu du lundi 7 mars 2016 au jeudi 7 avril 2016 à la mairie de ST MICHEL, pour l'épandage agricole des boues de sa station d'épuration de la SAS PAPETERIE ST MICHEL. Les pièces du dossier d'épandage ont été mises à la disposition du public dans les mairies des communes concernées par le plan d'épandage.

Il ajoute que le conseil doit donner son avis sur cette demande.

Monsieur le Maire rappelle les éléments du dossier :

Volumes d'effluents traités, le périmètre d'épandage (6.39 ha sur ST CLAUD), les caractéristiques des boues de papeteries produites, et des sols récepteurs, les principales contraintes liées au milieu naturel, le suivi analytique des boues de papeteries, des sols et les modalités de contrôle de la filière.

Considérant les risques d'éventuelles pollutions par l'apport de substances, métaux... ; la faible valeur nutritionnelle apportée par l'épandage de ces boues aux terres agricoles et le futur plan d'épandage de la station d'épuration de la commune de ST CLAUD à mettre en place, les membres du conseil se prononcent :

6 voix contre / 6 voix abstention

### III. Questions diverses;

- **Travaux placard salle annexe ;**

Monsieur le maire présente un devis pour l'installation d'un placard dans les salles annexes qui permettrait notamment de ranger une partie du matériel des anciens.

Montant : 1 797 € (M. ROMPEN Guillaume)

*Accepté à l'unanimité*

Monsieur le Maire donne la parole à M. DUBUISSON concernant les travaux à effectuer sur les chemins suite à la réunion de la commission de la voirie.

- **Travaux sur les chemins**

Négret : M. DUBUISSON informe qu'un trottoir en béton va être réalisé en face de la sortie de M. SINEUX. Celui-ci doit de son côté agrandir son entrée afin de permettre aux engins agricoles de M. SINEUX Christophe de sortir sans empiéter sur le bas-côté en face.

Coût : environ 700 €

Pour : 11 voix Contre : 1

Madame DERRAS arrive et prend part aux débats

- **Chemin de la Truie**

Suite aux réclamations de M. TERRACHER Daniel concernant la présence d'ornières dans le chemin qui rejoint le chemin de la Truie M. DUCHAMBON Sébastien a proposé de mettre des pierres afin de combler les trous qui se sont créés, en partie, par le passage de ses engins agricoles.

*Accepté à l'unanimité*

- **La combe**

Suite à la demande de M. BAUDET Ludovic de buser l'entrée d'un champ sis à la Combe sur la route de ST Laurent de Ceris, la commission a jugé qu'il serait préférable d'y installer un système REVERDO plus approprié. (longueur : 6 m)

Ce procédé sera installé aussi dans le village « Chez le Masson » dans le chemin qui est en limite avec la commune de Nieuil afin d'assainir celui-ci. (longueur : 7m)

Montant total : 875.40 €

*Accepté à l'unanimité*

- **Fonfais**

Le chemin situé derrière la propriété de M. BAUDET Ludovic reçoit toutes les eaux du champ et du chemin situés en amont. Afin de canaliser celles-ci et que ce dernier puisse stocker son bois en bordure, il est proposé de poser des buses et 2 ou 3 regards.

Une partie des matériaux seront payés par M. BAUDET et les travaux seront effectués par les agents communaux.

- ***Chez Mesnier***

Monsieur DUBUISSON expose que M. RONDINEAU a demandé l'élargissement du chemin allant Chez Mme BESSE.

Afin de ne pas déstabiliser le sous-sol il est proposé de passer un coup de godet en biais afin de créer une pente douce.

*Accepté à l'unanimité*

- ***Vente parcelle dans le lotissement du Breuil (route de Confolens)***

Monsieur le Maire expose que M. BRISARD Maurice a fait une demande d'alignement afin de réaliser la clôture de sa propriété sur le côté qui jouxte la parcelle communale.

Il demande si les membres du conseil seraient d'accord sur le principe de proposer à M. BRISARD de faire l'acquisition de cette parcelle, qui est inutilisée par les habitants du lotissement, d'une superficie d'environ 400 m<sup>2</sup>. Il précise que la commune gardera un accès sur cette parcelle pour permettre l'entretien du réseau d'assainissement.

*Accepté à l'unanimité*

*Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h00.*